



ONCFS
Avis n° 12-105

09.02.2012

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

A pourvoir par voie de détachement ou de mise à disposition, voire de contrat à durée déterminée

Catégorie :	Personnel de conception et d'encadrement (catégorie A ou A+)
Fonction :	Délégué interrégional adjoint Nord-est
Affectation :	Délégation interrégionale Nord-est
Résidence administrative :	Moulins-Lès-Metz - Non logé

Contexte

L'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif. Il a pour mission de réaliser des études, des recherches et des expérimentations concernant la conservation, la restauration et la gestion de la faune sauvage et des habitats et la mise en valeur de celle-ci par la chasse. Dans ces domaines, il participe à la mise en valeur et la surveillance de la faune sauvage ainsi qu'au respect de la réglementation relative à la police de l'environnement et de la chasse.

La Délégation interrégionale Nord-est est composée de 130 agents. Elle est organisée ainsi :

- une Déléguée interrégionale et un adjoint,
- une cellule administrative,
- une cellule technique chargée de la gestion de 4 réserves, d'actions de recueil et d'organisation de données, d'expertise, et d'appui technique aux services départementaux
- une brigade mobile d'intervention chargée d'apporter un appui aux services départementaux en matière de police, et de participer à des missions nationales,
- 10 services départementaux.

Principales fonctions

Définition synthétique

Seconde et assiste la Déléguée interrégionale dans son domaine de compétences et représente celle-ci dans le cadre des missions qui lui sont confiées.

Activités principales

➤ Animation territoriale et pilotage des missions

- **Appui** à la Déléguée interrégionale **dans l'élaboration et la mise en œuvre des objectifs et des orientations** de l'établissement au niveau déconcentré, ainsi que dans l'analyse et l'évaluation des activités.
- **Avec la Déléguée interrégionale, autorité sur les agents** affectés à la Délégation, contribution à l'animation, à la coordination et au contrôle du fonctionnement des services placés sous la responsabilité de la Déléguée interrégionale (services départementaux, brigade (s) mobile(s) d'intervention, cellule technique, cellule administrative), en assurant une gestion de proximité et en veillant aux respects des règles de sécurité des interventions et à la mise en œuvre du dialogue social auprès des personnels.
- **Seconde** la Déléguée interrégionale **pour l'évaluation, la gestion, l'organisation et la répartition des moyens** (budget, matériels, locaux, sécurité etc) mis à disposition de la Délégation interrégionale.
- Assure **l'intérim** de la Déléguée interrégionale pendant ses congés.

➤ En matière de police

- Participe à la **coordination des missions en matière de police** de la chasse et de l'environnement, compte tenu des orientations fixées par la direction de la police.
- Coordonne la rédaction et l'application des **protocoles avec les parquets**.
- Appuie les chefs de services pour l'élaboration et le suivi des **plans de contrôle départementaux**.

- **Contrôle la qualité des procédures**, recense les erreurs récurrentes et les bonnes idées pour en faire une synthèse annuelle. Il recense également les opérations de police exemplaires, pour en assurer la promotion en interne (échange d'expérience en collège des chefs de service de la DIR, articles dans ONCFS Actu) ou la presse locale, et propose au délégué interrégional les messages d'encouragement à adresser aux agents et le cas échéant les distinctions honorifiques.
 - Assure l'**interface** entre les chefs de service et la direction de la police (doctrine, formation/information, veille juridique, sécurité des interventions, remisage des armes, etc). Assure une **veille juridique** complémentaire de celle organisée au niveau central. Organise des **formations décentralisées** concernant les missions de police.
 - Assure la collation des données du Compte rendu de Procès Verbaux (CRPV), rédige des synthèses des missions de police d'envergure, ainsi que le **bilan et l'analyse des résultats de la délégation interrégionale en matière de police**.
 - **Participe, si besoin, en tant que conseiller ou de superviseur, à des opérations de police** menées et organisées par les services départementaux, facilite la mise en place d'opérations inter-départementales, et s'implique personnellement dans les dossiers les plus sensibles (contacts avec les commandement de gendarmerie, les procureurs, ...).
- **Expertise, partenariats et communication**
- **Contribution à la politique de concertation et de partenariat** avec les services de l'Etat, les autres établissements publics, les collectivités territoriales et le monde associatif (cf. notamment les accords cadres nationaux et les conventions locales avec les FDC, le ministère de la Défense, la Direction des douanes) et au travail en réseau avec ces partenaires.
 - **Avis et conseil** auprès de l'administration et des autres partenaires de l'établissement
 - **Appui à la mise en œuvre de la stratégie de communication**, pour présenter et expliquer les politiques publiques dans son domaine de compétences.

Savoir-faire et savoir-être	Connaissances
Etre en posture d'appui auprès de la Déléguée et des services, tout en faisant preuve d'autorité dans les fonctions de supervision et de contrôle.	Connaissances en matière d'environnement et de faune sauvage.
Discerner les enjeux, notamment au regard des objectifs, anticiper et prendre des initiatives, dans le respect des attributions confiées.	Maîtrise du fonctionnement administratif et judiciaire, ainsi que du maillage institutionnel.
Communiquer en interne, notamment pour expliquer le sens de l'action, et auprès des services institutionnels.	Management public et gestion des ressources humaines.
Travailler en réseau et négocier avec des partenaires sur des disciplines variées.	Connaissances en matière de police de l'environnement (volet nature).
	Connaissance des techniques de communication.

Conditions particulières d'exercice

Contribue à l'encadrement d'une équipe dispersée sur trois régions administratives.

Participe à de nombreuses réunions et réalise de nombreux déplacements, principalement dans le quart Nord-est en métropole.

Relations fonctionnelles : services déconcentrés de l'Etat, autorité judiciaire, autres établissements publics, fédérations des chasseurs, ...

Personne à contacter pour obtenir des renseignements sur le poste : Catherine LHOTE, Déléguée inter-régionale Nord-est. Tél. 03 87 52 14 56. Courriel : catherine.lhote@oncfs.gouv.fr

Envoi des candidatures:

Les personnes intéressées devront adresser leur candidature avant le **31 mars 2012** à la Direction des ressources humaines, en indiquant le numéro du présent avis selon les cas :

-en **interne**, à l'aide de l'imprimé spécifique disponible sur intranet,

-ou en **externe**, par lettre de motivation, (avec curriculum vitae détaillé, lettre de motivation et les trois dernières fiches de notation ou d'évaluation).

Ces documents sont à adresser sous le timbre suivant :

Par courrier : Monsieur le Directeur Général de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage-
Direction des ressources humaines

B.P. 236

75822 PARIS CEDEX 17

Ou par voie électronique : marie-france.kerveadou@oncfs.gouv.fr